

29

Berne, le 11 septembre 1952.

p.B.73.Corée O.I. - RP.

Monsieur le Chargé d'affaires,
M. Mohn nous a déclaré qu'il avait vous rendre
visite à Stockholm.

Pour votre orientation nous avons
l'honneur de vous remettre sous ce pli un exemplaire de
la proposition que nous avons adressée au Conseil Fédé-
ral le 22 août au sujet de la participation de la Suisse
à la Commission de surveillance des nations neutres pour
l'armistice en Corée. Dans sa séance du 2 septembre le
Conseil Fédéral s'est rallié aux propositions que le Dé-
partement Politique lui avait présentées d'entente avec
le Département Militaire, en décidant que le Département
Politique engagerait avec les autorités compétentes des
Etats-Unis des conversations à ce propos sur la base des
considérations contenues dans un projet d'aide-mémoire
communiqué au Conseil Fédéral, dont ci-joint copie.

La lecture de ces documents vous
permettra de vous rendre compte des préoccupations que
nous cause l'acceptation de ce mandat, préoccupations
qui sont également partagées par le Gouvernement suédois.
Aussi le Ministère suédois des affaires étrangères a-t-il
envoyé dernièrement à Berne M. Paul Mohn - qui a partici-
pé aux côtés du Comte Bernadotte au contrôle de l'armis-
tice en Palestine - avec mission de s'entretenir avec
nous de cette affaire. Les conversations que nous avons
eues avec lui ont été fort utiles et nous avons constaté
que d'une manière générale nos points de vue ne s'écarter-
aient guère.

Nous avons mis M. Mohn au courant de
la décision prise par le Conseil Fédéral et des démarches
que nous entendons faire à Washington. Elles auront en
premier lieu pour effet de faire connaître au Département
d'Etat notre position telle qu'elle est définie dans la
proposition au Conseil Fédéral ci-jointe, et de lui signa-
ler la nécessité que le statut et le rôle de la Commission
soient précisés et fixés dans des conditions acceptables.

M. Mohn regagnera Stockholm à la fin
de cette semaine. Nous espérons que le Gouvernement sué-
dois adoptera une attitude analogue à la nôtre au sujet

A la Légation de Suisse,
Stockholm.



13 sept 1952

Berne, le 11 septembre 1952.

R.B.73.Corse O.L. - RP.

de l'acceptation de ce mandat. Avant de charger notre
Légation à Washington de prendre contact avec le Dépar-
tement d'Etat, nous attendrons de connaître les inten-
tions du Gouvernement suédois qui vous seront vraisem-
blablement indiquées par le Ministère des affaires étran-
gères. M. Mohn nous a déclaré qu'il irait vous rendre

visite peu après son retour à Stockholm.

I' honneur de vous remettre avec ce pli un exemplaire de
ce document. Nous sommes aussi entretenus de cette ques-
tion avec M. le Ministre Daeniker; nous vous prions de
nous faire connaître toutes communications que vous pour-
riez recevoir à ce propos de la part des autorités sué-
doises.

Le Conseil Fédéral a été tenu le 11 septembre 1952 et
le Département Politique lui avait présenté d'entente avec
le Département des Affaires Politiques le projet de mandat
dont il s'agit. Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires,
l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
Affaires Politiques

La lecture de ces documents vous

sig. Zehnder

permettre de vous rendre compte des préoccupations que
nous cause l'acceptation de ce mandat, préoccupations
qui sont également partagées par le Gouvernement suédois.
Aussi le Ministère suédois des affaires étrangères a-t-il
envoyé dernièrement à Berne le Comte Bernadotte, partici-
pant à une mission de médiation en Palestine - avec mission de
nous de cette affaire. Les conversations que nous avons
eues avec lui ont été fort utiles et nous avons constaté
que d'une manière générale nos points de vue ne s'écar-
tent guère.

Annexes mentionnées.

Nous avons mis M. Mohn en contact de
la décision prise par le Conseil Fédéral et des démarches
que nous entreprendrions à Washington. Elles auront en
Copie à la Légation de Suisse, Washington.
d'être notre position telle qu'elle est définie dans la
proposition au Conseil Fédéral ci-jointe, et de lui signa-
ler la nécessité que le statut et le rôle de la Commission
soient précisés et fixés dans des conditions acceptables.

M. Mohn retournera à Stockholm à la fin
de cette semaine. Nous espérons que le Gouvernement sué-
dois adoptera une attitude amicale à l'égard de notre

A la Légation de Suisse,
Stockholm.